

## ● Fiscalité des fonds de capital risque (FCPR, SCR, FCPI, FIP fiscaux et non fiscaux) et de leurs investisseurs

Déterminer la rémunération après impôt de l'investisseur en fonction du véhicule d'investissement retenu

### PUBLIC

Investisseurs - Gestionnaires de fonds - Responsables comptables et financiers - Conseils en gestion de patrimoine

### PRÉ-REQUIS

Connaître les mécanismes de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur les bénéfices

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### LES POINTS FORTS

Une approche financière de la fiscalité de l'investissement

La réalisation d'une simulation chiffrée de la rémunération après impôt pour des investisseurs

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception

Code  
**2421**

Durée  
**1 jour / 7 heures**

Tarif Inter\*  
**1 327 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Identifier les principaux véhicules de gestion d'actif et déterminer leurs régimes fiscaux
- Examiner la fiscalité des différents revenus des investisseurs, personnes physiques ou morales
- Satisfaire les principales obligations déclaratives fiscales

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

### Identifier les parties en présence et leurs interactions avec le fonds

- L'investisseur
- Le gestionnaire
- Le dépositaire

### Examiner le régime fiscal des FCPR / SCR, FCPI et FIP fiscaux et non fiscaux au regard des principaux impôts

- L'imposition des résultats du fonds
- Le traitement en matière de CET
- Le traitement en matière de TVA (interactions avec les sociétés de gestion)

### Appliquer le bon régime fiscal à la personne physique ou morale investissant dans des FCPR / SCR, FCPI et FIP « fiscaux »

- Les conditions d'éligibilité au régime de faveur
- Les principales obligations déclaratives fiscales
- Le traitement fiscal au niveau de l'investisseur personne physique ou personne morale : revenus distribués par le fonds, cessions de parts du fonds, parts de carried interest

### Appliquer le bon régime fiscal à la personne physique ou

de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

#### **ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE**

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## morale investissant dans des FCPR / SCR, FCPI et FIP « non fiscaux »

- Le régime fiscal applicable à l'investisseur
- Les principales obligations déclaratives fiscales
- Illustration pratique : déterminer la rémunération après impôt d'un investisseur

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

### A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

...

### PARIS

- 9 Déc. 2026

### A DISTANCE

- 9 Déc. 2026

